Transport du grain de l'Ouest-Loi

M. Nystrom: En effet. C'est d'ailleurs pour cela que j'ai fait cette analogie.

Je pourrais faire un rapprochement avec plusieurs autres associations, notamment celles des professions libérales comme les avocats et les médecins, et, dans le secteur des affaires, la Chambre de commerce, l'Association des manufacturiers canadiens, les associations des industries extractives et ainsi de suite. Tous les membres de ces associations les jugent très importantes. Pour la même raison, la Commission du blé est très importante aux yeux des agriculteurs canadiens.

• (1115)

Nous devons nous assurer que les pouvoirs considérables de l'administrateur du Comité supérieur du transport du grain ne limiteront en aucune façon les pouvoirs et l'autorité de la Commission canadienne du blé. Elle devra continuer d'avoir le dernier mot en ce qui a trait à l'achat et la vente de blé et de grain au nom des agriculteurs.

Monsieur le Président, je vais rappeler un fait que vous connaissez très bien et sur lequel nous partageons le même avis. Comme je l'ai déjà dit, les agriculteurs subventionnent la Commission du blé et élisent les membres du comité consultatif de la Commission, ce qui explique l'influence prépondérante qu'ils y exercent. Avant son élection aux Communes, le député de Humboldt-Lake Centre (M. Althouse) siégeait au comité consultatif de la Commission du blé. Le président actuel du comité, M. Roy Atkinson, s'impose comme chef de file dans le domaine agricole depuis des années et il est originaire de la Saskatchewan. Ex-président du Syndicat national des cultivateurs, il s'est toujours porté à la défense des agriculteurs.

Un jeune homme de ma circonscription, Michael Halyk, commence son deuxième mandat comme membre du comité consultatif de la Commission du blé. Agé de 30 ans, s'il les a déjà, ce jeune homme s'applique à protéger les intérêts de nos agriculteurs. C'est donc une organisation démocratique, puisque son comité consultatif est élu par les agriculteurs.

Mettons en parallèle le genre de comité que la Chambre créera aux termes du projet de loi C-155. Cette mesure établira un Comité supérieur du transport du grain dirigé par un administrateur très puissant. Ce ne sera pas une institution très démocratique comme la Commission canadienne du blé, car seulement quelques producteurs et quelques membres des syndicats du blé en feront partie.

Voilà pourquoi je demande à la Chambre d'adopter la motion n° 40 du député de Regina-Ouest (M. Benjamin). Nous sommes ravis d'avoir l'appui du parti conservateur et nous demandons aux députés libéraux de tenir compte de l'opinion des agriculteurs de l'Ouest et des Canadiens en général et de voter en faveur de la motion n° 40. Je peux assurer aux députés que la Commission du blé tient à cet amendement, comme d'ailleurs les agriculteurs, les syndicats agricoles, les organisations agricoles, l'Union des producteurs de grain et d'autres organisations qui représentent les agriculteurs et qui estiment que la motion n° 40 protégera les pouvoirs de la Commission du blé.

Ces pouvoirs sont très importants pour les agriculteurs de l'Ouest. A cause de la toute puissance des sociétés multinationales et des grosses compagnies céréalières comme Continental Grain, Cargill Grain et les autres grands du commerce du grain, la Commission du blé pourrait se faire évincer peu à peu au cours des prochaines années. Toute lacune restant dans ce projet de loi pourrait contribuer à saper ses pouvoirs. Nous devons tout faire pour l'éviter, car cela compromettrait très sérieusement le revenu agricole.

J'ai été élevé dans une petite ferme du centre de la Saskatchewan. Je me souviens des vieux de chez nous qui nous parlaient constamment de l'époque antérieure à la Commission du blé. Ils nous racontaient comment ils semaient leurs céréales au printemps et les récoltaient à l'automne sans savoir quel prix ils obtiendraient. Cela dépendait des négociants en grain de Chicago et de Richardson, à Winnipeg, la bourse privée du grain. L'agriculteur ne savait jamais combien il tirerait de chaque boisseau de grain, d'avoine, d'orge ou autres céréales. C'était une sorte de pari permanent. C'était comme si vous jouiez aux dés dans un casino du Nevada. Ce n'est pas ainsi que l'on doit travailler. Il n'est pas normal de placer les gens dans une situation pareille. Les agriculteurs doivent savoir combien ils gagneront, afin de pouvoir planifier leurs dépenses et celles de leur famille. Ils ont besoin d'une certaine sécurité. Nous les citovens canadiens qui exerçons toutes sortes d'autres métiers tenons à jouir de ce genre de sécurité, afin de pouvoir planifier notre façon de vivre et notre avenir. J'estime que ce n'est pas trop demander pour les agriculteurs des Prairies.

• (1120)

La motion à l'étude leur offrirait ce genre de protection. Comme nous le faisons valoir depuis si longtemps, nous préférerions, bien sûr, que le tarif du Nid-de-Corbeau soit maintenu tel quel et que les pouvoirs de la Commission du blé soient élargis. Néanmoins, il n'est pas question dans cette motion d'élargir les pouvoirs de la Commission, mais plutôt de préserver ceux qu'elle possède déjà.

Je lance un appel à mon collègue, le député d'Assiniboia (M. Gustafson). Si sa motion n° 39 est rejetée, je lui demande de convaincre son caucus d'appuyer à l'unanimité la motion n° 40. Je le vois hocher la tête en signe d'approbation. J'espère qu'au moment de voter sur la motion n° 40, tous les conservateurs seront là et qu'ils lui donneront leur appui. Peut-être parviendrons-nous ensemble à convaincre certains des libéraux les plus compréhensifs, comme le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Lumley), d'appuyer cette motion.

[Français]

Cette motion, monsieur le Président, est très importante, et j'aimerais dire à mes collègues du Québec: Nous avons besoin maintenant de votre appui pour la motion n° 40; cela est très important! Moi, en tant que député pendant 15 ans à la Chambre des communes, j'ai souvent appuyé des propositions de producteurs québécois, des propositions de l'UPA, et j'aimerais maintenant vous demander: Voulez-vous faire la même chose pour nous?